Initiales du maire

_____

Initiales directrice

_____

Province de Québec
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Comté Abitibi-Ouest

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 janvier 2026
À 19h

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana tenue à la salle communautaire, portant exclusivement sur l'adoption du budget de l'année 2026, ainsi que du programme triennal des immobilisations 2026-2027 et 2028, pour laquelle un avis public de convocation a été affiché le 11 décembre 2025 aux endroits désignés par le conseil de la municipalité.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller, Patrice Beaulieu, siège #1
Monsieur le conseiller, Éric Arseneault, siège #3
Monsieur le conseiller, Guillaume Bergeron, siège #5
Madame la conseillère, Eve Gagné, siège #6

SONT ABSENTS :

Monsieur le conseiller, Billy Lemay, siège #2
Monsieur le conseiller, Félix Offroy, siège #4

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, M. Sébastien Morand

Est également présente, Mme Lydia Bédard, directrice générale par intérim.

ORDRE DU JOUR

1 ADMINISTRATION

1.1 Ouverture de la séance et présences
1.2 Adoption de l'ordre du jour du 28 janvier 2026
1.3 Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2026
1.4 Adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI)

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

3 LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMNISTRATION

1.1 Ouverture de la séance et présences

2026-01-18

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère, Mme Eve Gagné
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit ouverte à 19 h 00.

Adoptée

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 28 janvier 2026

2026-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Guillaume Bergeron
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026.

Adoptée

1.3 Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2026

2026-01-20

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2026 présentant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de convocation a été affiché le 11 décembre 2025 aux endroits désignés par le conseil de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana (CM art. 956);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Éric Arseneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2026 comme suit :

Budget 2026

St-Mathieu-d'Harricana

Revenus	2025	2026	Écart
Taxes immeubles non-résidentiels	302 432,63 $	317 071,66 $	14 639,03 $
Taxes immeubles résidentiels	521 375,53 $	569 280,26 $	47 904,73 $
Règlement d'emprunt	67 289,46 $	67 242,85 $	(46,61 $)
Tarification égouts et matières résiduelles	137 367,86 $	145 186,92 $	7 819,06 $
Paiement tenant lieu de taxes (transferts)	74 407,00 $	86 202,00 $	11 795,00 $
Services rendus	110 600 $	134 025 $	23 425 $
Forêt	188 905,00 $	208 300,00 $	19 395,00 $
Transferts et subventions	150 540,00 $	151 236,00 $	696,00 $
Affectations	0,00 $	0,00 $	0,00 $
Total des revenus	**1 552 917,48 $**	**1 678 544,69 $**	

Dépenses	2025	2026	Écart
Conseil municipal	66 008,00 $	70 074,62 $	4 066,62 $
Administration, greffe	313 716,02 $	315 258,37 $	1 542,35 $
Sécurité publique- Police	82 832,00 $	81 510,00 $	(1 322,00 $)
Sécurité publique- Pompier	63 618,00 $	63 618,00 $	0,00 $
Sécurité civile	19 078,00 $	20 510,32 $	1 432,32 $
Voirie d'été, hiver, éclairage des rues	361 788,43 $	439 600,57 $	77 812 $
Eau	6 860,12 $	7 138,74 $	278,62 $
Égoût	12 293,86 $	12 801,71 $	507,85 $
Matières résiduelles	110 407,01 $	116 782,00 $	6 374,99 $
Vidanges fosses septiques résidentielles	21 622,80 $	28 127,00 $	6 504,20 $
Aménagement, développement, urb, forêt	273 260,43 $	315 097,92 $	41 837,49 $
Loisir et Culture (patinoire, salle, parc)	101 972,48 $	123 626,92 $	21 654,44 $
Contribution et obligation financière	119 460,29 $	108 772,94 $	(10 687,35 $)
Affectations	0,00 $	-24 373,96 $	(24 373,96 $)
Total des dépenses	**1 552 917,44 $**	**1 678 545,15 $**	

Adoptée

Initiales du maire
_____
Initiales directrice
_____

2026-01-21

1.4 Adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI)

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents (CM art. 956);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Patrice Beaulieu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 suivant :

Résumé du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025 à 2027
de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION						
Projets	2024-25	2026	2027	2028	**Total**	Provenance et/ou Subvention
Transport: Travaux de voirie, travaux d'amélioration pour l'entretien des chemins		0,00 $	0,00 $	0,00 $	0,00 $	TECQ 2024-2028
Transport: Chemin Lanoix/Sablière	1 400 000,00 $	2 800 000,00 $	700 000,00 $	0,00 $	3 500 000,00 $	MTQ - PAVL
Patinoire	190 000,00 $	10 000,00 $	0,00 $	0,00 $	10 000,00 $	PAFIRPA ET MRC ABITIBI
Vestiaire patinoire	0,00 $	5 000,00 $	0,00 $	0,00 $	5 000,00 $	Fond culturel MRC Abitibi
Nouveau garage	0,00 $	690 000,00 $	60 000,00 $	10 000,00 $	760 000,00 $	PRACIM
Pavillon d'interprétation	0,00 $	15 000,00 $	0,00 $	0,00 $	15 000,00 $	Fond touristique MRC Abitibi
TOTAL		3 520 000,00 $	760 000,00 $	10 000,00 $	4 290 000,00 $	
Les projets présentés au PTI constituent une orientation budgétaire. À partir des informations dont nous disposions lors de son élaboration, les montants ont été estimés. Il est donc possible que ceux-ci varient en fonction des sources de financement disponibles et de l'approbation finale du conseil pour chaque projet.						

De façon conservatrice et à partir de l'information disponible lors de l'élaboration du PTI, il a été évalué que les sources de financement des projets seraient les suivantes:					
Sources de financement		2026	2027	2028	**Total**
Emprunts à long terme		67 500,00 $	67 500,00 $	67 500,00 $	202 500,00 $
Subventions gouv. (MTQ, TECQ, PRACIM)		2 714 000,00 $	600 000,00 $	5 000,00 $	3 319 000,00 $
Fonds de roulement		27 030,00 $	24 635,00 $	24 635,00 $	76 300,00 $
Total		2 808 530,00 $	692 135,00 $	97 135,00 $	3 597 800,00 $
Prenez note que la réalisation de certains projets est conditionnelle à l'obtention des aides financières prévues.					

Adoptée

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions du public est allouée aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-01-22

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Guillaume Bergeron
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 19h27.

_____
Sébastien Morand,
Maire

_____
Lydia Bédard,
Directrice générale par intérim

Attestation : *Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Sébastien Morand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*